



DÉLIBÉRATION N°2021-07-02-06
du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 2 juillet 2021

POINT 9 - APPROBATION DE L'ACCREDITATION DU DEUST PHARMACIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 34
Nombre de votants : 28
Voix pour : 28
Voix contre : 0
Abstention : 0

APPROUVE à l'unanimité la demande d'accréditation d'un Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST), mention Préparateur / technicien en pharmacie, à partir de septembre 2021, pour l'UFR de Pharmacie, telle qu'annexée.

À Nantes, le 2 juillet 2021

La Présidente de l'Université de Nantes

Carine BERNAULT

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le : 8 juillet 2021

Affiché le : 8 juillet 2021

FICHE DE PRÉSENTATION DEUST

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé	Préparateur/technicien en pharmacie
Niveau	DEUST
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Il s'agit de la création d'une formation.</p> <p>La faculté de Pharmacie de Nantes propose un projet de DEUST « préparateur-Technicien en Pharmacie » ayant pour objectif de répondre aux multiples problématiques du monde de la pharmacie en établissant un nouveau référentiel. Celui-ci est basé sur les compétences définies dans le BP de préparateurs en pharmacie avec une remise à niveau des connaissances et des compétences demandées par les pharmaciens d'officine pour faire face à leur métier.</p>
Champ de formation	Champ Santé
Modalités d'accès aux formations (nombre de places ouvertes, type de sélection)	<p>Le nombre de place évoluera de 40 inscrits en apprentissage pour la rentrée 2021. Le potentiel sera de 200 inscrits à l'horizon 2025.</p> <p>Pour l'accès en DEUST1, la sélection se fera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via la plateforme Parcoursup pour la rentrée 2022. Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie. - Hors la plateforme Parcoursup: <ul style="list-style-type: none"> o Etudiants de la filière Santé avec 1^{ère} année d'accès aux études de santé validée, avec dispense potentielle des enseignements validés après avis de la commission pédagogique présidée par un universitaire et dont la composition est détaillée au paragraphe II alinéa 3. o Autres formations postbac. o Les titulaires de tout autre diplôme considéré comme équivalents selon la réglementation en vigueur. <p>Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie</p> <p>Pour l'accès en DEUST 2, la sélection se fera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les étudiant de DFGSP2, sur dossier, après avis de la commission pédagogique présidée par un universitaire. - Pour les étudiant de DFGSP3, entrée directe. <p>Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique présidée par un universitaire issu de la composante.</p> <p>Accès à la formation si contrat d'apprentissage associé à celle-ci.</p> <p>Pour l'accès par VAE L'obtention du diplôme DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie est ouverte aux</p>

	titulaires du Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie par la voie de la validation des acquis d'expérience (VAE).
Lieux de la formation (CFA...)	<p>UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques 9 rue bias – BP61112 44035 Nantes Cedex1 France</p> <p>CFA Intelligence-Apprentie 3 Bd Bâtonnier Cholet 44100 Nantes</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La formation est faite en apprentissage.</p> <p>Pour les VAE, elle peut être en contrat de professionnalisation.</p>
<p>Volume horaire de la formation</p> <p>Volume horaire de la formation assurée par des universitaires (en pourcentage)</p> <p>Volume de formation assuré par des professionnels en activité (en pourcentage)</p> <p>Volume et modalités de stage</p>	<p>Le volume horaire global sur la formation DEUST est de 905 heures d'enseignements.</p> <p>Les Enseignants chercheurs assureront 20% des enseignements.</p> <p>Les professionnels (pharmacien d'officine en activité, enseignant anglais) assureront 10% des enseignements.</p> <p>Les formateurs des CFA (Pharmaciens et Préparateurs en pharmacie) assureront 70 % des enseignements.</p> <p>La formation en apprentissage tient lieu de <u>stage</u>. Elle est assurée dans les officines ou les PUI par les pharmaciens et les préparateurs sur un temps de présence de 21h par semaine sur l'ensemble des périodes d'enseignement et de 35h par semaine en dehors de ces périodes.</p>
Répartition effectifs attendus (FI, FC, apprentissage, professionnalisation)	<p>En apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rentrée 2021, 35 étudiants - horizon 2025, 190 étudiants <p>En professionnalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rentrée 2021, 5 étudiants - horizon 2025, 10 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Conseil de perfectionnement (composition exacte, part des professionnels, fréquence prévue de réunion)	<p>Le conseil de perfectionnement est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coordinateur universitaire de la formation - Le(s) coordinateur(s) du(des) CFA de la formation - Deux pharmaciens d'officine en exercice - Deux préparateurs en pharmacie en exercice - Deux formateurs désignés au sein des CFA - Deux enseignants-chercheurs de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques - Deux étudiants en DEUST par CFA <p>Il se réunira deux fois par an.</p>
Evolution prévisionnelle des effectifs	<ul style="list-style-type: none"> - rentrée 2021, 40 étudiants

		- horizon 2025, 200 étudiants
Renseignements complémentaires, y compris les blocs de compétences associés à la formation	Intitulé du bloc de compétence	Liste des compétences
	Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la conformité réglementaire d'une prescription - Valider la recevabilité des demandes - Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande - Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires - Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement - Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement - Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels - Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement - Donner des informations, des explications et des recommandations au public - Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène
	Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social - Participer à la formation technique - Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique - Rendre compte des opérations effectuées
	Agir en matière de prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies - Donner des informations, des explications et des recommandations au public - Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines
	Gestion des flux des pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser un inventaire pour évaluer les besoins - Contrôler l'identité et la qualité des matières premières - Contrôler la qualité du produit préparé - Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage - Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement - Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement

		<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs - effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture - Décontaminer, désinfecter et stériliser - Préparer et passer une commande - Réceptionner et contrôler les livraisons - Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux - Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks - Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines
	<p>Se situer en tant que professionnel de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un raisonnement de professionnel de santé - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé. - Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé - Traiter l'information médicale et scientifique - Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé. - Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
	<p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.